

Un budget à la hauteur des ambitions du projet d'agglomération

Après un an de fonctionnement, Vienne Condrieu Agglomération a élaboré son deuxième budget. S'appuyant sur le projet d'agglomération, le budget primitif 2019 maintient à niveau sa capacité d'autofinancement pour continuer à investir à la hauteur des ambitions du territoire, tout en préservant la stabilité fiscale.

Au service des 30 communes et des 90 000 habitants de Vienne Condrieu Agglomération, le budget primitif 2019 s'organise autour d'un budget principal et de cinq budgets annexes : les transports et déplacements, l'immobilier d'entreprises, les zones économiques, l'assainissement et celui de la base de loisirs de Condrieu, créé en 2018.

S'inscrivant à la fois dans la continuité des engagements antérieurs et dans les objectifs définis par le projet d'agglomération approuvé au mois de décembre 2018, le budget 2019 est toutefois comparable à celui de 2018 avec un montant global de 114,66 M€ contre 114,34 M€ l'an dernier (y compris opérations d'ordre). Dans ce total, le fonctionnement représente 85,6 M€ et l'investissement 29,06 M€.

Le premier objectif fixé par le projet d'agglomération est de « se donner les moyens de nos ambitions sans augmenter la fiscalité ». Ainsi le budget 2019, malgré un contexte général toujours tendu pour les collectivités territoriales, est-il construit avec des taux fiscaux identiques à ceux votés en 2018 :

- 7,81 % pour la taxe d'habitation,
- 0% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties,
- 2,52% pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties,
- 25,89% pour la cotisation foncière des entreprises.

Pour autant, par une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement, des marges de manœuvre ont pu être dégagées pour développer de nouvelles actions et intégrer la prise de compétence des transports scolaires sur les communes de l'ex Région de Condrieu, qui ne figurait pas encore au BP 2018.

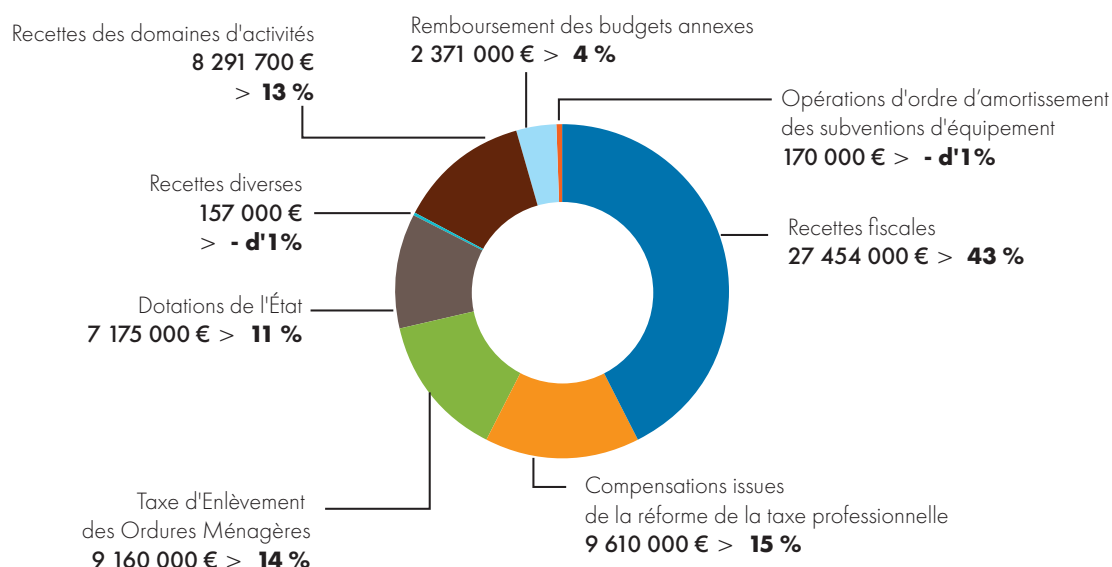
En outre, le budget 2019 préserve la capacité de Vienne Condrieu Agglomération à investir pour répondre aux ambitions du projet de territoire. La section de fonctionnement dégage ainsi une capacité d'autofinancement significative. A titre d'illustration, le niveau prévisionnel d'épargne nette du budget principal s'élève à 2 008 000 € cette année contre 1 812 000 € en 2018.

Les crédits inscrits en investissement permettent ainsi de servir tous les domaines d'intervention de l'Agglomération, tout en étant ajustés au plus près des opérations à engager, à poursuivre ou à terminer.



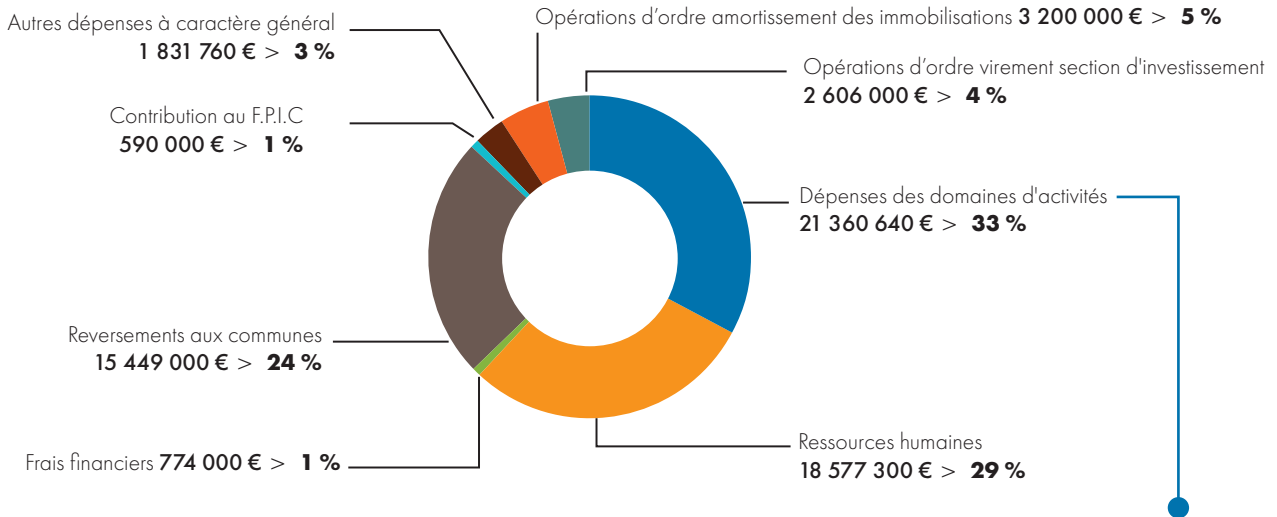
Le fonctionnement du budget principal

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 64 388 700 €.



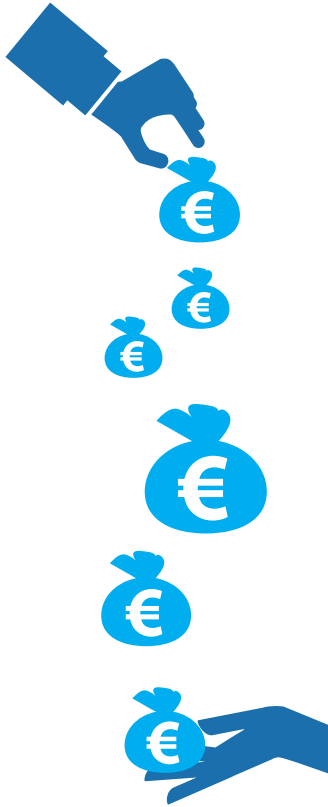


Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 64 388 700 €.



Les dépenses prévisionnelles des domaines d'activités pour 2019 (hors opérations d'ordre et hors personnel)

Économie, Tourisme, Jazz à Vienne	1 914 320 €
Subvention d'équilibre à l'immobilier d'entreprises et aux zones économiques	226 100 €
Subvention d'équilibre à la base de loisirs de Condrieu	137 800 €
Emploi, formation, insertion	633 400 €
Aménagement du territoire	389 700 €
Politique de l'habitat	568 100 €
Cohésion sociale et politique de la ville	507 900 €
Jeunesse	54 000 €
Petite enfance	1 379 100 €
Service téléalarme	147 000 €
Politiques territoriales	175 900 €
Voirie communautaire	1 723 850 €
Eaux pluviales et rivières	720 000 €
Équipements sportifs	507 100 €
Piscines	559 700 €
Subvention d'équilibre au budget des transports	1 120 000 €
Environnement, nature, plan climat	256 000 €
Gestion des déchets	7 084 570 €
Maintenance du patrimoine et moyens techniques	374 400 €
Soutien aux évènements intercommunaux	76 000 €
Fourrière animale	45 700 €
Contribution au service incendie	2 760 000 €



Le fonctionnement des budgets annexes

Les cinq budgets annexes pour 2019 s'équilibrent en dépenses et en recettes à hauteur de :

- 11 260 000 € pour les transports et déplacements,
- 545 300 € pour l'immobilier d'entreprises,
- 1 875 100 € pour les zones économiques,
- 7 330 000 € pour l'assainissement,
- 200 800 € pour la base de loisirs de Condrieu.



L'investissement

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 20 972 000 €

(hors remboursement du capital de la dette)



Transports
et déplacements
3 287 000 €

- Modernisation de la plate-forme de mobilité
- Renouvellement du matériel roulant, réseau et billettique
- Poursuite de la mise en accessibilité des arrêts de bus
- Programme modes doux



Environnement et gestion des déchets
1 908 000 €

- Renouvellement du matériel de collecte et des bacs
- Maintien à niveau des équipements
- Poursuite du déploiement des conteneurs enterrés
- Modernisation de l'éclairage public des communes (financement TEPCV)



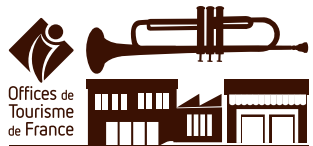
Voirie communautaire
6 050 000 €

- Renouvellement des chaussées
- Aménagements de sécurité liés au Plan de Déplacements Urbains
- Aménagement des pistes cyclables, voie verte à Vienne et ViaRhôna
- Réfection des voiries dans les zones économiques
- Renouvellement du matériel de voirie



Maintenance patrimoine
et informatique
985 000 €

- Informatique (services de l'Agglo et écoles)
- Maintien à niveau des bâtiments
- Programme d'économies d'eau
- Mise en accessibilité des établissements recevant du public
- Renouvellement des outils de communication et signalétique



Offices de
Tourisme
de France

Économie et Tourisme
3 152 000 €

- Aménagement de zones économiques et maintien à niveau des zones existantes
- Immobilier d'entreprises (notamment relocalisation de la pépinière et site Logistirail)
- Maison du festival de jazz
- Base de loisirs de Condrieu



Équipements sportifs
et piscines
480 000 €

- Maintien à niveau des stades nautiques, des gymnases et des terrains de sport
- Études pour la réalisation d'un nouveau bassin au stade nautique à Saint-Romain-en-Gal



Aménagement
et rénovation urbaine
955 000 €

- PLU des communes
- Aménagements vallée de la Gère et Vienne Sévenne



Petite enfance
et téléalarme
710 000 €

- Rénovation de locaux pour l'implantation d'une micro crèche à Moidieu-Détourbe
- Maintien à niveau des équipements de la petite enfance
- Regroupements de structures petite enfance
- Maintien à niveau des équipements du service téléalarme



Assainissement
et eaux pluviales
2 395 000 €

- Réhabilitation et extension des réseaux d'assainissement
- Travaux sur les réseaux d'eaux pluviales



Politique de l'habitat
1 050 000 €

- Soutien aux opérations de réhabilitation de l'habitat
- Participation à la construction de logement sociaux
- Maintien à niveau des aires d'accueil des gens du voyage

Le financement des investissements inscrits au budget 2019 conserve une structure bien équilibrée, avec un recours à l'emprunt limité à 10,2 M€, soit un peu moins de la moitié du financement global des investissements.

Comme en 2018, l'autofinancement de l'investissement (épargne nette + produit des cessions + récupération de la TVA) représente un tiers du financement de l'investissement sur l'ensemble des budgets.



L'endettement de Vienne Condrieu Agglomération est stabilisé au 1^{er} janvier 2019, avec un encours global de 57,47 M€ contre 57,64 M€ au 1^{er} janvier 2018.

Si l'on s'en tient au budget principal, la dette est en augmentation de + 1,3 M€, mais elle reste raisonnable avec un encours d'un peu moins de 36 M€ au 1^{er} janvier 2019 et une répartition entre taux fixes (sécurité) et taux variables (bénéfice des taux faibles) bien adaptée à la conjoncture.

Elle est également raisonnable au regard de la durée de remboursement, qui se situe bien en deçà du seuil critique de 12 ans généralement admis.



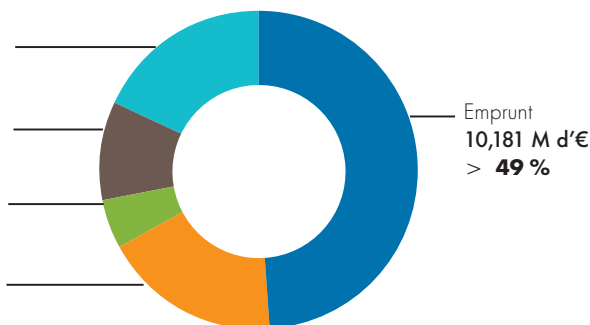
Le financement de l'investissement

Autofinancement net
3,747 M d'€ > 18 %

Récupération TVA
2,124 M d'€ > 10 %

Cessions
1,104 M d'€ > 5 %

Subventions
et participations
3,816 M d'€ > 18 %



La dette

Un endettement raisonnable (budget principal)

> Encours de la dette

Au 1^{er} janvier 2019..... 35,93 millions d'euros

> Structure de la dette

Taux fixe..... 64,7 %

Taux variable..... 35,3 %

> Durée de remboursement

6 ans et 4 mois (encours de la dette / épargne brute)